

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ABONNEMENTS	ÉDITION COMPLÈTE			ÉDITION PARTIELLE		
	Un an	6 mois	3 mois	Un an	6 mois	3 mois
France, Algérie, Tunisie et Maroc.....	80 fr.	42 fr.	22 fr.	40 fr.	22 fr.	12 fr.
Colonies françaises et pays de protectorat français.....	100 »	53 »	28 »	60 »	32 »	17 »
Etranger.....	120 »	64 »	33 »	80 »	42 »	22 »

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1° le JOURNAL OFFICIEL proprement dit ; — 2° le Compte rendu in extenso des séances du Sénat et de la Chambre ; — 3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes ; — 4° le Bulletin des annonces légales obligatoires à la charge des sociétés financières ; — 5° les Tables annuelles délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'ÉDITION PARTIELLE comprend : 1° le JOURNAL OFFICIEL proprement dit ; — 2° le Compte rendu in extenso des séances du Sénat et de la Chambre.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois. — Envoyer le montant net en un mandat-poste, bon de poste ou chèque postal (compte courant n° 10.097, Paris).

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE  
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS 7<sup>e</sup>

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE  
AJOUTER cinquante CENTIMES

### JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### ÉDITION COMPLÈTE

Le tarif de l'abonnement au JOURNAL OFFICIEL avec les COMPTES RENDUS in extenso DES SÉANCES DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE, LES ANNEXES DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE, LE BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES A LA CHARGE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES, TOUTS AUTRES DOCUMENTS PUBLIÉS EN ANNEXES ET LES TABLES, délivrés gratuitement aux abonnés d'un an, est fixé en France, en Algérie, en Tunisie et au Maroc, à 80 fr. pour un an, à 42 fr. pour six mois, à 22 fr. pour trois mois.

Numéro du compte courant des chèques postaux : 10.097.

#### SOMMAIRE

##### PARTIE OFFICIELLE

##### Ministère de la justice.

Décret portant nomination, élévation de classe et maintien dans leurs fonctions de magistrats des tribunaux d'Alsace et Lorraine (page 3290).

— portant nomination de juges de paix, conférant l'honorariat et rapportant une nomination (page 3290).

Cour de cassation (13 février 1920). — Arrêt Drouand (Charles). — Revision. — Extrait des minutes de la cour de cassation (page 3291).

##### Ministère de l'intérieur.

Décret nommant un adjoint au maire du 17<sup>e</sup> arrondissement municipal de la ville de Paris (page 3291).

— suspendant de ses fonctions un commissaire de police (page 3291).

— mettant en disponibilité un commissaire de police (page 3291).

— portant admission à la retraite, nominations, mise en congé de commissaires de police et étendant la juridiction d'un commissaire de police (page 3291).

##### Ministère des finances.

Décret fixant les traitements des agents du cadre spécial de l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre (page 3293).

Décret déterminant les règles relatives au classement des bureaux de l'enregistrement et d'hypothèques et fixant le mode de rémunération des titulaires de ces bureaux (page 3294).

— fixant les traitements des agents de l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre qui ne sont pas rémunérés au moyen de remises et salaires (page 3295).

— relatif à l'organisation d'un cadre de commis titulaires dans les directions départementales et les bureaux de l'enregistrement des domaines et du timbre (page 3295).

— complétant le décret du 25 octobre 1913 relatif à l'organisation du personnel des services extérieurs de l'administration des manufactures de l'Etat (page 3297).

— fixant les traitements et les classes du personnel administratif de la cour des comptes (erratum) (page 3297).

Arrêtés portant mutation et nomination de percepteurs (page 3297).

##### Ministère de la guerre.

Décrets portant admission au traitement de la médaille militaire (page 3297).

— portant annulation de promotion dans la Légion d'honneur (page 3297).

— portant promotions et nominations dans la Légion d'honneur (page 3298).

— conférant la médaille militaire (page 3298).

Citations à l'ordre de l'armée (page 3309).

Décret et décisions portant nominations, affectations :

Chemins de fer de campagne (page 3310).

Infanterie (page 3310).

Artillerie (page 3310).

Service de santé (page 3310).

Instruction relative à la reprise du régime de la masse de ferrage et d'entretien du harnachement dans les corps de troupes de l'artillerie et du train des équipages (page 3311).

Listes de tour de départ colonial (page 3312).

##### Ministère de la marine.

Décret déterminant la date à laquelle pourront être promus à la classe supérieure les commis de 4<sup>e</sup> classe du personnel administratif de gestion et d'exécution nommés à cet emploi, pour compter des 1<sup>er</sup> et 2 janvier 1919 (page 3218).

Décret et décisions portant récompenses, mutations, nominations, affectations, promotions :

Officiers de marine (page 3319).

Equipages de la flotte (page 3319).

Officiers mécaniciens (page 3319).

Génie maritime (page 3320).

Intendance maritime (page 3320).

Service de santé (page 3320).

Directions de travaux (page 3320).

Artillerie navale (page 3320).

Comptables des matières (page 3320).

Addendum à la circulaire du 27 janvier 1920, relative au 2<sup>e</sup> contingent d'officiers désignés pour l'école de perfectionnement (page 3320).

Liste d'embarquement (page 3320).

— de destination (page 3322).

##### Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Décret fixant les cadres, les traitements et les classes du personnel des inspections et des services extérieurs des beaux-arts (erratum) (page 3322).

##### Ministère des travaux publics.

Décret autorisant la réquisition des moyens de transport autres que les voies ferrées dans les départements desservis par le réseau des chemins de fer de l'Est (page 3322).

— autorisant la réquisition des moyens de transport autres que les voies ferrées dans les départements desservis par le réseau des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée (page 3322).

— autorisant la réquisition des moyens de transport autres que les voies ferrées dans les départements desservis par le réseau des chemins de fer de Paris à Orléans (page 3322).

— autorisant la réquisition des moyens de transport autres que les voies ferrées dans les départements desservis par le réseau des chemins de fer du Midi (page 3322).

— autorisant la réquisition des moyens de transport autres que les voies ferrées dans les départements desservis par le réseau des chemins de fer de l'Etat (page 3322).

— approuvant une modification à la convention et au cahier des charges régissant le service public d'automobiles de Château-Chinon à Montsauche et de Château-Chinon à Moulins-Engilbert (Nièvre) (page 3323).



BOURGEOIS (Pierre-Louis), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe ; 22 ans de services, 5 campagnes.

7<sup>e</sup> légion.

STIDEL (Georges), gendarme ; 18 ans de services, 18 campagnes.

VILLEMOT (Charles-François-Joseph), gendarme ; 23 ans de services, 5 campagnes.

GIRARD (Emile-Joseph-Pilomène), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 21 ans de services, 5 campagnes.

OLIVIER (Claude-Désiré), gendarme ; 22 ans de services, 8 campagnes.

PÉCHINÉ (Just-Camille), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 23 ans de services, 5 campagnes.

COLIN (Léon-Eugène), gendarme ; 25 ans de services, 5 campagnes.

JEANNIN (Jean-Baptiste), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 23 ans de services, 5 campagnes.

DOMINIQUE (Emile-Pierre), gendarme ; 23 ans de services, 5 campagnes.

DIEUDONNÉ (Delphin-Numa), gendarme ; 25 ans de services, 5 campagnes.

PARMAIN (Emile-Alexandre), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 23 ans de services, 5 campagnes.

SONTOT (Clovis-François-Joseph), gendarme ; 25 ans de services, 5 campagnes.

BEUGNOT (Désiré-Joseph-Alexandre), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

JEANDESBOZ (Jules-Abel-Emile-Joseph), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

BARBE (Ernest), gendarme ; 24 ans de services, 4 campagnes.

PHILIPPE (Antoine-François-Joseph), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

BAY (Charles-Xavier), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 21 ans de services, 5 campagnes.

MARCHAL (Joseph-Edouard), gendarme ; 21 ans de services, 5 campagnes.

BAUD (Joseph-Marcel), gendarme, 24 ans de services, 5 campagnes.

SERVEYRE (Antoine), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

CHOUER (Henri-Jules), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 20 ans de services, 8 campagnes.

BERNE (Eugène-Narcisse), gendarme ; 23 ans de services, 6 campagnes.

8<sup>e</sup> légion.

LÉGER (Marcel-Louis-Joseph), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

CORSIN (Jean-Marie), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

BRIGAND (Jules-Albert), gendarme ; 21 ans de services, 5 campagnes.

BALOUP (Louis-Auguste), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

DONGUY (Claude-Marie), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

VOYEMENT (Henri-Lucien), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

BREGERE (Auguste-Désiré), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

SARSAT (Jules), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

BALIVET (Jean), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

MERLIN (Léonard), gendarme, 24 ans de services, 5 campagnes.

REY (Jean), gendarme, 24 ans de services, 5 campagnes.

BERRUÉ (Albert-Antoine-Thimothée), gendarme ; 24 ans de services, 3 campagnes.

COULOT (Félix-Emile), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

FAVRE (Jean-Baptiste-Antoine-Félix), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

RAVIER (Jean), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

SIMION (Henri), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

ROZETTE (Jean-Baptiste), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

LAMARD (Charles-Alexis), gendarme ; 20 ans de services, 5 campagnes.

CHAILLOUX (Henri-Alphonse), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe ; 24 ans de services, 5 campagnes.

DARTOIS (Léonard), chef de brigade de 2<sup>e</sup> classe ; 24 ans de services, 5 campagnes.

FAVELIER (François), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

PIOT (Alexandre-Christophe), gendarme ; 22 ans de services, 7 campagnes.

GRESSIN (Auguste), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

DAVAUT (Pierre), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

FINELLE (Jean-Baptiste), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe ; 24 ans de services, 5 campagnes.

PANDAR (Claude), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe ; 24 ans de services, 5 campagnes.

9<sup>e</sup> légion.

GAUVIN (Pierre-Louis-Clément), gendarme ; 22 ans de services, 16 campagnes.

RAGOT (Joseph), gendarme ; 23 ans de services, 8 campagnes.

TOUSSAINT (Jules-Marie), gendarme ; 22 ans de services, 10 campagnes.

DAMBIEL (Louis-Joseph-Marie), gendarme ; 22 ans de services, 9 campagnes.

CLERGEAU (Stéphane-Louis-Clément), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 22 ans de services, 5 campagnes.

CHUET (Marcel-François), gendarme ; 22 ans de services, 8 campagnes.

BERRY (Louis), gendarme ; 23 ans de services, 5 campagnes.

ROUSSELIÈRE (Jean-Baptiste), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

MARTIN (Joseph-Alfred), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

GENET (Auguste), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

GEZOLME (Philippe-Gustave), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

PAQUIER (Jean-François-Emile), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

SENECHAULT (Armand), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

GILET (Charles), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

BATTEUX (Mathurin-Joseph), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 24 ans de services, 5 campagnes.

THIOLET (Désiré-Alphonse), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

GAUTHIER (Adolphe), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

QUINTARD (Firmin), gendarme ; 23 ans de services, 5 campagnes, 1 blessure.

LEVESQUE (Pierre-Etienne), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

RAGEAU (Jean-Antoine), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

LEFANU (Jean-Louis), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

MÉRIOT (Alexandre), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 24 ans de services, 5 campagnes.

10<sup>e</sup> légion.

KONTZLER (Eugène-Jules), gendarme ; 23 ans de services, 8 campagnes.

GUENERON (Julien-François-Marie), gendarme ; 20 ans de services, 10 campagnes.

PRUAL (Vincent-Louis), gendarme ; 24 ans de services, 6 campagnes.

BROUDIR (Jean), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 22 ans de services, 8 campagnes.

HOUARD (Pierre-Marie), gendarme ; 23 ans de services, 7 campagnes.

DUTERTRE (Arsène-Marie-Joseph), gendarme ; 25 ans de services, 5 campagnes.

CHAUVEL (Pierre-Marie-François), gendarme ; 25 ans de services, 5 campagnes.

DELOURME (Jean-Marie), gendarme ; 25 ans de services, 5 campagnes.

BENOIT (Jean-Louis), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

PETIT (François-Louis), gendarme ; 22 ans de services, 7 campagnes.

DAVAREND (Charles-Jacques-Désiré), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe ; 24 ans de services, 5 campagnes.

LEMETAYER (Louis-Alphonse-Marie), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 5 campagnes.

GUERRAUD (Jean-Louis), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 24 ans de services, 5 campagnes.

AILLERIE (François-Joseph), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

11<sup>e</sup> légion

MARAND (François), gendarme ; 19 ans de services, 5 campagnes.

HEURTE (Firmin-Marie), gendarme ; 20 ans de services, 4 campagnes.

PRIOL (Léopold-Gabriel), gendarme ; 23 ans de services, 8 campagnes.

VIVIER (Emile), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe ; 25 ans de services, 5 campagnes.

COMBOT (Pierre), gendarme ; 22 ans de services, 8 campagnes.

GAMBERT (Henri-Julien-Joseph-Marie), gendarme ; 23 ans de services, 7 campagnes.

JOURNÉE (Ernest-Joseph-Pierre-Marie), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 22 ans de services, 8 campagnes.

MOMBEC (René-Joseph-Aimé), gendarme ; 23 ans de services, 7 campagnes.

BLOIS (Jean-Marie-Charles-Joseph), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 24 ans de services, 5 campagnes.

BERNIER (Jules), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 22 ans de services, 7 campagnes.

GOURMAND (Alfred-Léon-Auguste), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; 23 ans de services, 5 campagnes, 1 blessure.

PORODO (Henri), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

PINEAU (Emile-Florentin-Alexis), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

LE GALLIC (Pierre-Marie), gendarme ; 25 ans de services, 7 campagnes.

LAVIAUD (Etienne-Enoch), gendarme ; 24 ans de services, 7 campagnes.

AUBIN (Léopold), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

COUTRET (Pierre-Louis), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

BOBINEAU (Fulbert), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

DUFLOT (Eugène-Joseph), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

12<sup>e</sup> légion.

GEOFFROY (Guillaume), gendarme ; 25 ans de services, 5 campagnes.

BARBARY (Louis), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

LAFAÏE (Louis), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

GAY (Sicaire), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

FABRY (Jean-Joseph), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.

REDON (Jean-Léonard), gendarme ; 24 ans de services, 8 campagnes.

FRANCES (Jean), gendarme ; 24 ans de services, 5 campagnes.